

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LES TRAVERSES A NIVEAU

Notre confrère "Le Courrier", dans son dernier numéro, écrit un long article pour réclamer des tunnels aux rues Bourdages et Laframboise.

La question de l'établissement de ces tunnels n'est pas nouvelle, et il ne faudrait pas croire que les autorités municipales n'ont pas donné toute l'attention voulue au problème de la protection du public ayant à traverser les voies ferrées.

Le malheureux accident survenu il y a quelques semaines, accident qui a été la cause de la mort de deux de nos estimés citoyens, a donné à ce problème un regain d'actualité. Le conseil municipal n'a pas été lent à adopter les mesures les plus sages, suivant nous, pour les circonstances actuelles.

Ce sont d'ailleurs les mesures qui ont été recommandées par les jurés qui ont eu à se prononcer dans l'enquête du coroner Viger sur la mort de M. Ephrem Jacob.

Le conseil municipal, sur réception du verdict du coroner Viger et des recommandations des jurés, a adopté une résolution demandant à la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc de placer des gardiens en permanence aux traverses des rues Bourdages et Laframboise.

On sait qu'à l'heure actuelle ces gardiens ne travaillent qu'à certaines heures de la journée, heures qui avaient été fixées par la Commission des Chemins de Fer, il y a déjà quelques années.

Lorsque ces heures furent fixées, la circulation des piétons et des voitures était de beaucoup moins intense qu'elle ne l'est actuellement. L'augmentation de circulation est due au fait de l'accroissement de la population au nord-ouest de la voie ferrée, et surtout à la construction de pavages en béton sur les rues Laframboise et Bourdages.

Le pavage de la rue Bourdages n'a été ouvert à la circulation des voitures que depuis quelques semaines dans son entier. Quand il a été ainsi ouvert à la circulation, nos automobilistes l'ont utilisé comme chemin de promenade en ville, attendu qu'il fait partie du circuit des chemins permanents projetés et en partie construits en ville.

L'accident arrivé à la famille Langevin est survenu au cours d'une de ces promenades que M. Hormisdas Langevin faisait avec sa femme et ses enfants. Quand il vint pour croiser la voie ferrée du Grand Tronc à la rue Bourdages, les barrières étaient levées, le gardien ayant quitté son travail à son heure régulière. L'express arrivait à Saint-Hyacinthe. M. Langevin, non averti du danger, voulut traverser la voie ferrée. Sa machine fut frappée par l'express qui le traîna quelques cent pieds.

Il est certain que si, à ce moment, il y avait eu une personne en charge des barrières de la rue Bourdages, cet accident ne serait pas arrivé.

Il n'est pas facile de faire se mouvoir les grandes compagnies d'utilités publiques. Il est à croire que ce malheureux accident ouvrira les yeux à ceux qui sont en charge de l'administration des chemins de fer et que la ville verra sa demande accordée.

Dans tous les cas, le conseil est décidé à pousser l'affaire au bout si l'administration du Grand Tronc ne croit pas devoir se rendre à la requête de notre corps électoral.

Quant à l'établissement de tunnels, les difficultés de construction et le coût élevé de la main d'œuvre et des matériaux rendent, dans le moment, cette entreprise impraticable.

Il y a déjà un assez grand nombre d'années, vers 1911, croyons-nous, le conseil municipal a fait des démarches pour l'établissement d'un tunnel à la rue Bourdages, et on a aussi étudié la question du coût d'autres viaducs aux rues Ste-Anne et Laframboise.

Des plans ont été préparés et des estimés ont été faits. On en est arrivé à un coût formidable et ce, à un moment où la construction coûtait énormément meilleur marché qu'aujourd'hui.

Le coût élevé de ces travaux provenait de la difficulté de l'égouttement des viaducs et de la valeur des terrains et bâtisses à exproprier pour pouvoir donner aux viaducs leur profondeur réglementaire.

Aujourd'hui, les viaducs réclamés par "Le Courrier" aux rues Bourdages et Laframboise coûteraient certainement au-delà de cent cinquante mille dollars.

Il est certain que le système de viaducs offrirait plus de protection et serait plus avantageux à la circulation que des traverses protégées par des gardiens, comme cela existe actuellement. Nous croyons cependant que pour la protection contre les accidents, des gardiens en permanence seraient suffisants.

La pratique d'avoir des barrières ne fonctionnant qu'à certaines heures devrait cesser, à notre avis. Nous croyons que si c'est une protection pour les heures où les barrières sont en opération, c'est un accroissement de danger pour les heures où ces barrières sont laissées seules.

En effet, les personnes qui ignorent ou qui oublient que les barrières sont sans gardien n'apportent pas l'attention qu'elles apporte-

raient pour traverser les voies si les barrières n'existaient pas du tout.

Les gardiens en permanence coûteraient plus cher, mais nous croyons que la protection additionnelle qui sera donnée au public justifie amplement cet accroissement de dépense.

Espérons que les autorités du chemin de fer du Grand Tronc se rendront à la demande du conseil, et que cette réforme s'accomplira sans qu'il soit nécessaire de recourir à la Commission des Chemins de Fer.

L'UNION DES MUNICIPALITES CANADIENNES

Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Hyacinthe fait partie de l'Union des Municipalités Canadiennes.

Jamais l'utilité pour les villes de faire partie de cette association n'a été discutée à Saint-Hyacinthe. Notre conseil a toujours voté le paiement de sa légère contribution à l'unanimité, et Saint-Hyacinthe a presque toujours été représenté, en ces derniers temps, aux conventions annuelles de l'Union.

Notre ville a même eu l'honneur d'avoir un de ses maires comme président de cette Union.

L'utilité de l'Union des Municipalités Canadiennes sera démontrée sous peu plus clairement qu'elle ne l'a jamais été.

Comme on l'a appris par les journaux, la Compagnie de Téléphone Bell s'adressera dans quelques semaines à la Commission des Chemins de Fer pour faire augmenter ses taux dans tout le pays.

Les clients de la compagnie à Saint-Hyacinthe, comme partout ailleurs si la demande est accordée, auront à payer plus cher pour leur service qu'ils ne paient à l'heure actuelle.

La compagnie prétend que pour payer un intérêt raisonnable sur le capital investi dans cette entreprise, il lui faut une augmentation de revenus se chiffrant à environ \$4,000,000.00.

Pour en arriver à ce résultat, il lui faut naturellement augmenter ses taux. On se rappelle que, il y a environ deux ans, la Compagnie de Téléphone Bell avait demandé un accroissement de taux de 20%.

Cette demande a été combattue par les grandes villes comme Montréal et Toronto, et par les villes de moindre importance représentées par l'Union des Municipalités Canadiennes. Cette opposition a eu un bon résultat pour les municipalités car la Commission n'a accordé qu'une augmentation de 10%.

Cette année, l'Union des Municipalités a décidé de reprendre la lutte et de coordonner les efforts des grandes et des petites villes pour une défense commune.

Une assemblée a eu lieu à Montréal des municipalités appartenant à l'Union. Montréal, Toronto, Ottawa, Québec, et la plupart des villes de quelque importance de l'Est du Canada étaient représentées à cette réunion.

Notre ville était représentée par le Maire T.-D. Bouchard, membre de l'exécutif de l'Union.

A cette assemblée, il a été décidé de faire une défense générale unique contre l'accroissement des taux. La plupart des personnes qui ont porté la parole à cette importante réunion ne se sont pas opposées catégoriquement à toute augmentation de taux. L'augmentation demandée a été jugée exorbitante, et une légère augmentation ne sera consentie que si la compagnie peut prouver hors de tout doute que ses avancés sont conformes à la vérité.

Pour combattre les prétentions de la compagnie, on comprend qu'il faudra d'excellents avocats et des experts comptables.

Aucune ville laissée à elle-même, à l'exception des très grands centres, comme Montréal et Toronto, ne pourrait essayer à faire une défense efficace contre la Compagnie de Téléphone Bell. Les villes réunies ensemble pourront cependant se protéger très efficacement et à très bon compte.

Un comité exécutif a été nommé. Ce comité est composé des représentants des cinq plus grandes villes. M. R. R. Decary, de Montréal, a été nommé président, et M. Shibley, secrétaire de l'Union des Municipalités, a été nommé trésorier.

Il a été décidé de prélever un fonds de \$25,000.00, et pour démontrer l'utilité de l'Union, la part de la contribution de la ville de Saint-Hyacinthe ne s'élèvera qu'à quarante dollars.

Notre conseil municipal a déjà nommé le maire Bouchard pour surveiller les intérêts de Saint-Hyacinthe au sujet de cette question, car il entend que Saint-Hyacinthe fasse sa part pour protéger le public dans cette affaire.

Grâce à l'Union des Municipalités Canadiennes, la défense à laquelle contribuera notre ville sera efficace, et elle lui coûtera très peu. Saint-Hyacinthe ne se repentira donc pas d'avoir été une des villes ayant supporté avec le plus d'enthousiasme cette Union qui rendra un service signalé à toutes les municipalités du pays dans la question du rajustement des taux du téléphone.

LE CONCERT RODOLPHE PLAMONDON

Les amateurs de bonne musique ont eu à Saint-Hyacinthe une soirée comme ils n'en ont pas eu depuis plusieurs années, et comme ils n'en auront probablement pas avant longtemps. Cette fête musicale a eu lieu mardi de cette semaine au Corona.

C'est M. Rodolphe Plamondon, un canadien-français établi à Paris depuis plusieurs années, qui en a été l'étoile principale.

Il n'y avait certes pas lieu de s'attendre à ce que le vaste théâtre qu'est le Corona, pour une petite ville comme Saint-Hyacinthe, fut rempli à une audition musicale, mais environ quatre cents amateurs de musique, recrutés parmi l'élite de la société de notre ville et des villages environnants, s'étaient donné rendez-vous ce soir-là au théâtre.

Tous conserveront un souvenir inoubliable de ce qu'ils ont entendu ce soir-là.

M. Rodolphe Plamondon est arrivé à Saint-Hyacinthe avec une brillante réputation, et il faut dire qu'il l'a soutenue avec avantage.

M. Plamondon est un artiste de tout premier ordre, et ceux qui l'ont entendu mardi soir ne s'étonnent pas des succès que ce fils de notre province a remportés dans les principales villes de l'Europe.

Les pièces qu'il a chantées étaient d'une exécution difficile, mais il les a exécutées sans trahir le moindre effort, et il a démontré qu'il était réellement un maître dans l'art du chant.

Les applaudissements les plus enthousiastes ont salué la fin de chacun de ses numéros, et il a été rappelé à de fréquentes reprises.

M. J. B. Dubois, le violoncelliste incomparable, dont l'éloge n'est plus à faire, a rendu des pièces qui ont charmé son auditoire. Il a dû céder aux réclamations de ses auditeurs et jouer deux morceaux en rappel.

Madame (Dr) Fournier était au piano, et comme toujours elle a été à la hauteur de la situation. La tâche était ardue, mais son talent reconnu de pianiste de première valeur a fait que les difficultés n'ont pas paru exister.

M. Plamondon s'est déclaré enchanté de l'accueil dont il a été l'objet de la part du public de Saint-Hyacinthe. Disons aussi que M. Plamondon méritait bien une réception aussi chaleureuse que celle qu'il a reçue ici.

C'est certainement le canadien-français qui, dans le domaine de l'art, a fait le plus honneur à ses compatriotes.

Espérons qu'il nous sera donné de le revoir à Saint-Hyacinthe avant longtemps.

POUR LA FAMILLE JACOB

Lors de la dernière séance du conseil, mercredi soir, séance à laquelle étaient présents son Honneur le Maire et les échevins Benoit, Guillet, Solis, Lefebvre, Hallé, Augustin, Surprenant, Sylvestre et Côté, l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Guillet, a proposé l'adoption de la résolution suivante qui a reçu l'approbation unanime du conseil :

Attendu que les citoyens de Saint-Hyacinthe font une souscription dans le but de reconnaître l'acte de bravoure accompli par M. Ephrem Jacob, ouvrier-tricoteur, lorsqu'il a perdu la vie pour tâcher de sauver deux personnes en péril, le conseil municipal déclare approuver, cette souscription et s'enregistre pour la somme de cent piastres payable à même les fonds généraux de la Cité.

A PROPOS DU GAZ

Le greffier a porté à la connaissance du conseil, mercredi soir dernier, que le jugement a été rendu le 24 août dans la demande de la Cité pour obliger la compagnie Southern Canada Power à fournir du gaz sur la rue Cascades. Le jugement défend à la compagnie de diminuer les tuyaux distributeurs et oblige la compagnie à fournir du gaz à tous ceux qui le demanderont pour leurs résidences, pourvu qu'elles soient accessibles aux tuyaux distributeurs qui existaient et étaient bons pour la distribution du gaz le 1er mai 1920.

ACCIDENT D'AUTO

Un accident d'auto des plus lamentables qui a failli coûter la vie à 6 personnes, est arrivé lundi avant-midi au rang Ste-Madeleine près de la traverse du chemin de fer Q.M.S. M. Léopold Gendreau, marchand de meubles de cette ville, accompagné de son épouse, ses deux enfants, son beau-frère Léopold Beaudry, et sa femme allaient à une allure prononcée quand tout à coup le véhicule capota et tomba dans un profond fossé, infligeant de graves blessures à M. Beaudry et Mme Gendreau. Cette dernière s'est trouvée sous l'auto et heureusement que des passants ont pu porter secours aux victimes. Le docteur Boivin de Ste-Madeleine, fut mandé auprès des blessés. Les deux victimes reposent sur un lit de douleur, impuissantes à se lever. En attendant de pouvoir réintégrer leurs demeures Mme Gendreau, et M. Beaudry ont été transportés chez le beau-frère de ce dernier, M. R. Alphonse Bachand.

M. BECMAN AU PUBLIC

DE ST-HYACINTHE

Le directeur du théâtre Corona vient de recevoir les quelques lignes suivantes écrites par M. Becman pour les amateurs de bon théâtre de notre ville :

J'irai à St-Hyacinthe jouer "LE DUEL". Tout arrive, même les choses qu'on espère ! C'est M. Sylvio qui m'a décidé.

LE DUEL est, à mon avis très humble, la pièce la plus belle, au point de vue de beauté d'œuvre, qui ait été écrite. C'est la merveille de la langue française, et je crois bien que Dieu, quand il inventa le joli tour qu'il nous a joué à la Tour de Babel, je crois bien que Dieu avait un petit penchant pour la langue française.

J'ai dit : "M. Sylvio" m'a décidé. Ce n'est pas tout à fait vrai. Il y a longtemps que je désirais entrer en relation de pensée avec le public de St-Hyacinthe, que l'on m'a tant vanté. M. Sylvio, qui a le don de convaincre, m'a convaincu, et me voici fier de présenter devant un public éclairé la lumière lumineuse de M. Henri Lavedan, LE DUEL, représenté, hélas ! par une étoile peu luisante, mais ardente.

Edgar BECMAN.

A LOUER

Une maison contenant 7 appartements, avec améliorations les plus modernes, avec jardin.

Un ameublement des plus modernes est aussi en vente au même endroit.

S'adresser à 59 Bourdages, Ville. 1fs.

PERDUE

Une somme d'argent a été perdue, à partir du No 21 de la rue Têtu, en suivant la rue Bourdages jusqu'à la manufacture Penman's. Une récompense à la personne qui la rapportera à Mlle Emma Barbeau, 21 rue Têtu, Ville. 2-10

DE RETOUR

M. le shérif J. L. Cormier est de retour d'un voyage autour du Saguenay. Il est revenu enchanté de sa promenade, ayant fait le voyage par une température des plus favorables qui rendait encore plus attrayantes les beautés de ce pays.

FETE LEGALE

Le Maître de Poste informe le public que lundi, le 6 septembre, sera observé par le bureau de Poste comme fête légale. Il n'y aura pas de distribution par les facteurs ce jour-là. Cependant le bureau sera ouvert de 9 à 10 a.m. et de 5 à 6 p.m. Le public pourra réclamer sa malle au guichet général dans ces heures-là.

STANDARD TIME

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains :—

÷ 9.55 a.m. × 6.32, p.m. ÷ 9.35 p.m.
Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

÷ 5.51 a.m. × 6.20 a.m., × 10.43 a.m. × 1.30 p.m. ÷ 5.22 p.m. = 7.00 p.m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest, (:) 4.00 p.m.

Heures de l'arrivée des trains :—

÷ 9.55 a.m. ÷ 12.25 p.m. × 6.32 p.m. ÷ 9.35 p.m. de Montréal × 5.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest. (:) 2.05 p.m.

÷ Tous les jours.
× tous les jours, dimanche excepté.
= Dimanche seulement.
(:) Samedi seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à E. C. Bouvette, chef de gare.

L'Industrie Canadienne de la Chaussure

PEU de gens se rendent compte du développement prodigieux de l'industrie de la chaussure au Canada. C'est aujourd'hui la sixième en importance au pays, comprenant 150 fabriques, représentant un capital de plus de trente millions de dollars et produisant chaque année quatorze millions de paires de chaussures d'une valeur de cinquante millions de dollars.

La Province de Québec est le principal centre de cette industrie puisqu'elle possède 82 des 150 fabriques de chaussures; c'est l'industrie qui dans cette province paie le plus fort montant de salaires—une industrie où l'élément canadien-français occupe une place prépondérante.

COMME OUTILLAGE, nos manufactures de chaussures ne le cèdent en rien aux fabriques les mieux outillées au monde.

COMME QUALITÉ, les chaussures canadiennes se comparent favorablement aux meilleures chaussures importées. D'autre part, le Canada étant grand producteur et exportateur de cuir, le manufacturier achète à la source première des marchandises de choix, ce qui lui permet de confectionner des chaussures de haute qualité à un prix raisonnable.

COMME STYLE, la chaussure canadienne est exactement la même que la chaussure importée; cela s'explique par le fait de la proximité de notre province de Boston, le centre de la fabrication de chaussure dans la Nouvelle Angleterre.

COMME PRIX, les chaussures de fabrication canadienne, sont, prix pour prix, supérieures aux chaussures importées.

Aujourd'hui vous pouvez acheter une chaussure de fabrication canadienne qui satisfera complètement vos exigences quant au style, au confort, à la qualité et au prix.

Achetez donc en toute confiance des chaussures canadiennes qui, prix pour prix, sont de meilleure qualité et coûtent moins cher que l'article importé.

Association des Fabricants de Chaussures du Canada

MAISON A VENDRE

105 RUE GIROUARD
En face du couvent de la Présentation, maison moderne, avec toutes les commodités. S'adresser à Fred. W. Moseley. jno

On demande

Un bon menuisier pouvant aussi faire des patrons. Ouvrage permanent. Position avantageuse pour un homme compétent. S'adresser à Canadian Manhasset Cotton Co.

ON DEMANDE

25 bons menuisier sou meubliers Ouvrage permanent. Bons gages pour les hommes qualifiés. S'adresser. La Compagnie d'Orgues Canadiennes. jno

ON DEMANDE

Une bonne servante pour ouvrage général de maison, pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à 345 Girouard St-Hyacinthe jno.

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prôlarts, Portières et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

Bureau à St-Hyacinthe
9 RUE ST-DENIS
Tél. Bell 141

Bureau à Montréal
ch. 55, 97 ST-JACQUES
Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier
AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

Un coeur sans amour est comme est comme un bateau sans gouvernail.

PROPRIETE A VENDRE

Magnifique résidence à vendre. Onze appartements très confortables. Système de chauffage à l'eau chaude. Eclairage au gaz et à l'électricité. Garage. Située sur la rue Girouard, à proximité du centre de la ville. S'adresser à T.-D. Bouchard, 173 rue Girouard. jno

A VENDRE

Machine à mortaiser, en bonne condition. S'adresser à Casavant Frères Ltée, facteurs d'orgues.

LE FOYER

DEPART

Elle est partie à la campagne,
Les candelabres du salon
Sont revêtus du voile long
Qui colle sur eux comme un pagne.

Et les flambeaux, en leurs linceuls,
S'ennuyant sur la cheminée,
Ont l'apparence consternée
De flambeaux qu'on laisse tout seuls.

La lampe, pour longtemps éteinte,
Demeure, lorsque vient le soir,
Voilée ainsi qu'un ostensor.
Au temps de la semaine sainte.

Tout l'appartement est changé :
Sur chaque meuble et chaque siège,
Comme une monotone neige,
Voici qu'une housse a néigé.

Dans leurs linges, les statuettes
De Saxe, gracieux bergers,
Bergères aux gestes légers,
Marquises aux formes fluettes,

Ressemblent à des éclopés.
Comme elles sont tristes, les choses
Les grands vases n'ont plus de roses
Et les bronzes, enveloppés

Dans leur mousseline décente,
Ont un air mystique et troublant
Et semblent porter le deuil blanc
De leur chère maîtresse absente.

Le salon, ainsi recouvert,
Semble quelque jardin de rêve,
Qui, l'été, se mettait en grève
Pour ne reflurir que l'hiver,

Tandis qu'une tristesse douce
Envahit ceux qui sont restés,
Et, dans ces murs inhabités,
Couvre leur cœur, comme une housse !

MAURICE DONNAY,
de l'Académie française.

UN FIL SE CASSE

Pierre Combeaufontaine posa pour la seconde fois la question à sa femme :

—Tu dis deux mille francs ?
—Je dis deux mille francs, répondit Eliane. Le buffet et les fleurs sont hors de prix ; il nous faudra deux serviteurs, un valet de chambre, deux femmes de chambre pour le vestiaire. Plus l'orchestre. Calcule toi-même. Et je ne compte aucune robe pour moi, Maria me rafistolera quelque chose.
—Tu m'as dit que Maria t'avait demandé une augmentation.
—Oui, elle veut deux cents francs !
—C'est effroyable !
—Je suis de ton avis ; mais songe que Maria est toute seule pour une maison qui demanderait

trois domestiques.
—Je ne peux pas payer trois domestiques.
—D'accord !
—Si mon affaire des Phosphates réussit, je pourrai les avoir.
—Comme je préférerais garder Maria dans un petit appartement et m'en tenir à elle !
Pierre Combeaufontaine passa la main sur son front et réfléchit un instant. Puis il dit, d'un ton résolu :
—Etienne Liffre à l'air de vouloir marcher dans mes Phosphates. Il a un groupe puissant. De plus, c'est un snob. Si je l'invite chez moi à une matinée très brillante, il prendra bonne opinion de mes affaires je le présenterai aux Sainte-Foix, à Sigoulès, à Villambard, à ta jolie amie Mme Etalans. Qui ne risque rien n'a rien...
—Allons-y !... prononça Eliane d'une voix basse.

—Tu me blâmes ?
—Mais non, mon pauvre ami, je ne te blâme pas. Tu veux la grosse fortune ! Tu ambitionnes les grandes affaires... C'est très bien ! Moi, qui suis pour la vie simple, j'aimerais mieux le petit coin tranquille à la campagne. Cette vie de lutte, de représentation continuelle et d'intrigues me fatigue et m'effraie. Cela dit, je te suivrai où tu me diras d'aller.

Elle était charmante, Eliane, avec son petit air résigné. Très douce, très sincère, on la sentait faite pour une existence modeste et sans secousses. Mais elle adorait son mari et Pierre Combeaufontaine, puis ambitieux, s'était lancé dans la tourmente.

Jusqu'à présent, il n'avait pas été heureux : il avait dispersé dans des entreprises mal conçues sa propre fortune et celle d'Eliane. En ce moment, il jouait sa dernière carte.

En fait, il ne possédait plus que quelques billets de mille. Si l'affaire des Phosphates ne réussissait pas avec cet Etienne Liffre, c'était la définitive catastrophe.

Etant donné, en effet, le snobisme, l'intelligence bornée de ce capitaliste, l'éclat d'une grande réception pouvait l'entraîner dans les affaires de Pierre... Eliane n'objecta plus rien et prépara sa matinée.

o o o

En passant au buffet, Mme Sigoulès tira son mari par la manche de son habit :

—C'est décidément très chic, chez Eliane.
—Très chic, approuva Sigoulès. On voit bien que ce veinard de Combeaufontaine gagne ce qu'il veut ! As-tu vu le collier de sa femme ?
—Oh ! Je le connais ! Il est admirable. Il y a de quoi faire rêver toutes les femmes. Chaque fois que je le vois, ça me porte un coup là !
—Allons ! Allons !... fit Sigoulès conciliant, je te paierai le pareil un de ces jours.

Mme Sigoulès haussa les épaules :
—Oh ! toi !... Si j'avais seulement le quart de ce que tu m'as promis.

Quant à Etienne Liffre, on ne voyait plus dans ses yeux la ruse méfiante qui s'y nichait à l'ordinaire. Il se laissait aller. Il se trouvait bien chez Eliane où se pressait une assemblée particulièrement élégante. La maîtresse de la maison l'avait présenté sa charmante amie Mme Etalans, la plus jolie femme de son salon. Etienne Liffre se montrait épressé. Eliane, d'un coup d'oeil, constata la satisfaction du financier Pierre allait pouvoir enlever son affaire des Phosphates.

Cependant, elle aperçut auprès d'une porte sa bonne qui lui faisait des signes :
—C'est un monsieur qui demande de monsieur. Il s'excuse d'arriver au milieu des invités de madame, mais il voudrait voir monsieur : il n'a qu'un mot à lui dire.

Eliane trouva son mari, l'informa de la bizarre visite.

Elle était vaguement inquiète :
—Qu'est-ce que c'est ? Que te veut-on ?
—Je vais voir !
Et Mme Combeaufontaine, reprenant son sourire de commande, s'en fut parmi les groupes. Elle gaettait, néanmoins.

Dix minutes après, Combeaufontaine réapparut. Il était un peu pâle : il cherchait sa femme des yeux. Dès qu'il fut près d'elle :

—Deux mots, ma chérie !
Et il l'entraîna vers une fenêtre :

—Qu'y a-t-il ?... demanda Eliane anxieuse.
—Un bonheur !... Un grand bonheur !... C'est un employé du "Crédit Bordelais" qui vient m'annoncer que nous venons de gagner un million... Le tirage a eu lieu il y a deux heures : ce garçon a tenu à me prévenir tout de suite...
Eliane restait sans paroles. Elle tremblait ; enfin :

—Tu es sûr ?...
—Nous venons de vérifier. C'est le numéro que tu avais pris l'autre jour. Et moi qui t'en dissuadais !... Surtout, silence !... Tiens-toi !... Que personne, ici, ne se doute !...
—Bien entendu ! fit Eliane.

Et ils se séparèrent.

Mais, déjà une fièvre singulière s'emparait de la jeune femme. Elle parlait plus haut, elle riait par saccades. Et voilà qu'elle se mit à plaisanter Etienne Liffre sur son flirt avec Mme Etalans, non sans une pointe d'impertinence.

Or, tout en parlant, Eliane maniait son royal collier d'une main dont les mouvements nerveux n'obéissaient plus à son contrôle et, soudain, le fil se rompit, les perles glissèrent et se répandirent sur le tapis.

Ce fut un grand cri : chacun se précipita : les femmes se baissaient, les hommes se mettaient à genoux, se relevaient les mains pleines de petites boules chatoyantes.

Et tout le monde parlait à la fois :
—Tenez ! voici trois perles !
—En voici cinq !
—J'ai le fermoir !
—Que se passe-t-il ?

Eliane éclata de rire. Ces gens accroupis à ses pieds la réjouissent. Elle devient ironique, provocante :
—Mais ne vous donnez donc pas tant de mal ! les perles sont fausses !

Elle en écrase une sous son talon. On se regarde : c'est une stupeur !

Alors Eliane, répondant à la pensée de chacun :
—Que voulez-vous ? Quand on n'est pas, il faut paraître ! Seulement, depuis cinq minutes, je n'ai plus besoin de tout ce cliquant, parce que, depuis cinq minutes, Pierre et moi, nous n'avons plus besoin de personne !

o o o

Les Combeaufontaine se sont réfugiés en province. Et heureusement car personne ne pardonne à Eliane d'avoir montré une joie aussi scandaleuse à vouloir s'évader des mensonges imbéciles du monde.
Pierre VALDAGNE.

—Mes deux filles Anna et Berthe se sont mariées le même jour.
—Comme c'est curieux, ma femme et moi aussi.

Visitez QUEBEC

Préparez-vous à faire un beau voyage à Québec

du 2 au 11 Sept. 1920

A L'OCCASION DU

PLUS GRAND EVENEMENT ANNUEL DE LA PROVINCE

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

qui procure les jours les plus heureux de l'année.

M. JOS. PICARD, Président. M. JOS. A. COLLIER, Trésorier. M. GEO. MORISSET, Secrétaire.

ET SON EXPOSITION

OUVRIERS ET MANOEUVRES DEMANDES

BONS SALAIRES

S'adresser sur le chantier

RAYMOND CONCRETE Co

jno

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses

REMPLETS AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Bureaux et Pharmacie

197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.

Téléphone, jour : 318 — Téléphone, nuit : 311

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

NOUVEAU TRAIN DE NUIT

TOUS LES JOURS MONTREAL - QUEBEC

VIA LE PONT DE QUEBEC.

Depart de Montréal (Gare Bonaventure)	11.15 P. M.
Arrive à Québec (Gare du Palais)	6.15 A. M.

L'HEURE MERIDIEN DE L'EST

WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

Pour tous renseignements, billets, et lits, s'adresser aux agents des billets, Chemins de fer National - Grand Tronc.

COMMIS DEMANDE

On demande un bon commis. Références exigées. S'adresser chez

J. E. LANOIX

185, Cascades, St-Hyacinthe.

jno

SERVANTE DEMANDEE

Bons gages. Ouvrage facile. S'adresser au No. 231 rue Girouard.

jno

SUCRE

Granulé Lantic, Dominion, Redpath

Sac 100 lbs.....	\$24.00
Cassonade blanche.....	23.50
jaune.....	22.50

Beau gros riz, la livre.....15c

Sac 100 livres.....13.50

Savon Surprise, Gold, P. & G., Comfort, Boîtes 100 bars.....\$9.75

THOS. HEBERT, Engr

Tél. 128 :: 316 Girouard.

POURQUOI LA BEAUTE SE FANE

Un état dû entièrement au sang pauvre et aqueux.

La jeune fille qui rentre de l'école ou de l'ouvrage au foyer complètement épuisée sera chanceuse si elle échappe à l'affaïssement physique, parce que cet état de fatigue est probablement le premier symptôme de pauvreté de sang qu'elle ne devra pas négliger si elle veut conserver sa santé.

Lorsque le sang devient pauvre et impur, la patiente devient pâle, hagarde et aux traits anguleux. Non seulement elle se fatigue facilement, mais elle souffre de maux de tête, palpitation de coeur, attaques de vertiges et manque d'appétit. Cet état va en empirant, jusqu'à ce que peut-être la consommation fatale se mette de la partie, si des mesures promptes ne sont pas prises pour augmenter et enrichir le sang. Pour rendre le sang riche et vermeil, un sang qui annonce l'éclat de la santé, on n'a pas encore trouvé de remède capable d'égaliser les Pilules Roses du Dr Williams. Si on en fait un essai judicieux, leur usage se traduira pas des joues roses, des yeux clairs un bon appétit et de la bonne humeur. Les Pilules Roses du Dr Williams ont rendu actives et fortes des milliers de filles pâles, languissantes. Au premier symptôme de pauvreté du sang, les mères devraient exiger que leurs filles suivent un traitement judicieux de ces pilules. Non seulement ces dernières leur rendront la santé, mais elles leur éviteront des notes de médecins plus tard.

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes, ou vous pouvez en avoir par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Tenez les Enfants en Santé durant les Chaleurs

Toutes les mères savent combien les mois de chaleurs de l'été sont fatals aux petits enfants. Le choléra infantile, la diarrhée, la dysenterie et les affections stomacales sévissent à ce temps-là, et souvent une précieuse petite vie est perdue après quelques heures de maladie. La mère qui garde des Pastilles Baby's Own à la maison n'a rien à craindre. Faire usage de temps à autre de ces pastilles prévient les affections stomacales et intestinales, ou si la maladie arrive soudainement—comme c'est généralement le cas—les Pastilles permettront au bébé de bien s'en tirer.

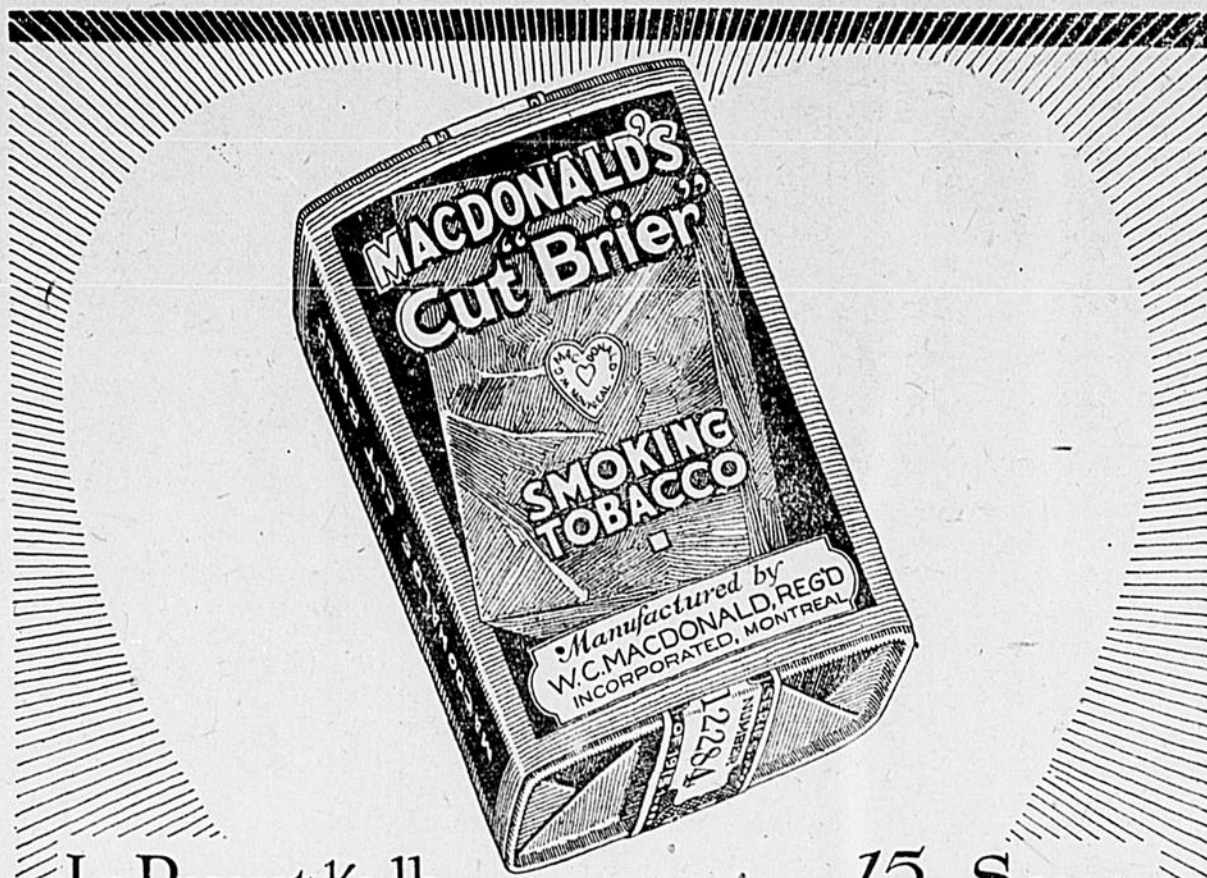
Les Tablettes sont vendues par tous marchands de remèdes ou par la poste à raison de 25 cents la boîte par The Dr Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

PARLONS D'AMOUR

L'amour sincère est une chaîne d'acier qui ne se brise qu'avec la mort.

Une vie sans amour est une vie sans âme.

Quand on aime, on se marie, et quand on se marie il faut s'aimer.



Le Paquet 1/2 lb. 15 Sous

BRIER HACHE MACDONALD Tabac à Fumer

H. C. FORTIER, Agent Vendeur :: MONTREAL.

L'ENFER de L'AMOUR

Tel est le titre du feuilleton que publiera LE SAMEDI à partir du 17 courant.

En vente chez

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de Journaux
SAINT HYACINTHE

Tel. Magasin 325 :: Tel. Résidence 593

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "INVICTUS"

SUCESSEUR DE B. BELANGER
135 Rue Cascades
ST-HYACINTHE.

5 fév-6 août

J.S. Beudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance
3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P. Q.
6-6-18



RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-père faisait usage. Rien ne peut l'égaliser.

En vente partout



Yarmouth, N.E. F6

OBLIGATIONS MUNICIPALES .. 6 à 6 3/4% AUTRES VALEURS... jusqu'à 9 1/2%

Titre	Rendement
EMPRUNT DE GUERRE, Dom. du Canada <small>Exempt de la taxe sur le revenu</small>	6.00%
Obligations à 6%, échéant dans 5 ans	6.00%
PROVINCE DE QUEBEC	
Obligations à 6%, échéant 1925	6.00%
PROVINCE D'ONTARIO	
Obligations à 6%, échéant 1930	6.00%
PROVINCE D'ALBERTA,	
Obligations à 4%, échéant 1922 <small>payables à Montréal et Edmonton.</small>	6.00%
CITE DE MONTREAL,	
Obligations à 4 1/2%, échéant 1955	6.00%
VILLE DE MONTREAL-EST,	
Obligations à 6%, échéant 1951	6.00%
VILLE DE DORVAL, P.Q.	
Obligations à 6%, échéant 1935	6.00%
VILLE DE POINTE-CLAIRE, P.Q.	
Obligations à 6%, échéant en 1948	6.00%
BELL TELEPHONE DU CANADA,	
Obligations à 6%, échéant 1925 <small>payables à Montréal et Londres.</small>	7.00%
MONTREAL TRAMWAYS,	
Obligations à 6%, échéant 1941 <small>Payables à Montréal, New-York et Chicago.</small>	6.40%
CANADIAN LIGHT & POWER, <small>(Parente de la Montreal Tramways & Power)</small>	
Obligations à 6%, échéant 1949	9 1/2%
DOMINION TEXTILE,	
Obligations à 6%, échéant 1925 <small>Payables à Montréal.</small>	6.70%
CANADA CEMENT,	
Obligations à 6%, échéant en 1929	6.90%
VILLE DE ST-MICHEL DE LAVAL, adjoignant Montréal.	
Obligations à 6%, échéant dans 9 1/2 ans <small>Payables à Montréal et à New-York.</small>	
PRIX: Le Pair (100.) et intérêts courus.	
RENDEMENT: (avec change américain) environ	6.75%
Garantie: Valeur Immobilière de \$9,756,000. et la Garantie Morale de la Province de Québec.	

Aucune municipalité de la Province de Québec (la Cité de Montréal et la Cité de Québec exceptées) ne peut contracter d'emprunt sans avoir l'autorisation du gouvernement provincial. Les emprunts de plusieurs villes ont été refusés par le gouvernement durant les deux dernières années. L'emprunt de la ville de St-Michel a été dûment approuvé et sanctionné.

CREDIT CANADA Limitée

Banquiers établis en 1910

145 rue St-Jacques
MONTREAL

HON. H. B. RAINVILLE, Prés.
Prés. Assurance Mont-Royal. TEL. MAIN 4735
Dir. Montreal Light, Heat & Power. 4736

81 TEL. BELL BUREAU 68 RUE ST-SIMON
92 " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE
710 R 11— POINTE AUX FOURCHES

W. AMYOT

Représentant de "LA PREVOYANCE",
compagnie d'assurances: sur la vie, contre
les accidents, les maladies, etc.

A bien noter que \$1.00 par mois, payée à
"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou d'accidents

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.
TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.

2-21

ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Coiffes, Dentelles, Seroches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE

Un immense assortiment d'Étoffes, Dicks, Mousselines, Or gants des couleurs les plus nouvelles aussi Cottonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis bouillonnés de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

Pour Vos Enfants



VOUS dites et vous croyez fermement que vous feriez tout pour vos enfants. Leur avez-vous déjà ouvert un compte d'épargne? Ouvrez en un aujourd'hui à la Banque de Montréal. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur enseigner l'économie: c'est une des plus importantes leçons à leur faire apprendre.

La Banque de Montréal

Etablie depuis plus de 100 ans

Actif total, au delà de \$500,000,000

Bureau-chef à Montréal

Succursales dans toutes les centres importants du Canada

Départements d'épargne dans toutes les succursales

Telephone Bell 681

Dr RODOLPHE PHILIE, DENTISTE

HEURES DE BUREAU

Tous les Jours
9 Heures A. M. à 6 Heures
P. M.

LE SOIR
Lundi, Mercredi, Vendredi
de 7 Hrs P. M. à 9 Hrs P. M.

84, RUE ST-SIMON, SAINT-HYACINTHE

(BATISSE M. O. DAVID, PLACE DU MARCHE)

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE POSAGE D'UNE CONDUITE D'EAU DE DOUZE POUCES DE DIAMÈTRE SUR LA RUE LAFRAMBOISE DANS SA PARTIE SITUÉE ENTRE LES RUES MORISON ET TURCOT.

A une séance du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe tenue dans l'hôtel-de-ville le treize août mil neuf cent vingt, en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle séance sont présents : Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins Benoit, Guillet, Solis, Lefebvre, Hallé, Augustin, Surprenant et Sylvestre, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Attendu qu'il est nécessaire de poser une conduite d'eau de douze pouces de diamètre sur la rue Laframboise dans sa partie située entre les rues Morison et Turcot, soit une longueur de deux mille cent pieds.

Il est décrété par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe ce qui suit :

10. Une conduite d'eau de douze pouces de diamètre sera posée sur la rue Laframboise dans sa partie située entre les rues Morison et Turcot, soit une longueur de deux mille cent pieds. Le sommet de la dite conduite d'eau sera enterré au-dessous de la ligne de gelée. Cette conduite d'eau sera en fonte. Une somme de quinze mille piastres est présentement votée à cette fin.

20. Pour payer le coût des dits travaux et les dépenses de l'emprunt et de l'émission de débentures nécessaires à cette fin, la Cité de Saint-Hyacinthe, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la Cité de Saint-Hyacinthe, dans la Province de Québec, est autorisée à emprunter une somme de quinze mille piastres remboursable en vingt paiements partiels, annuels, égaux et consécutifs de sept cent cinquante piastres devenant dus le premier novembre de chaque année. Le premier versement sur le capital sera échû le premier novembre mil neuf cent vingt et un.

30. Le capital de l'emprunt sera représenté par soixante débentures de deux cent cinquante piastres chacune, datées du premier novembre mil neuf cent vingt, et émises sous le seing du maire, le contre-seing du greffier et le seau de la municipalité. Ces débentures seront numérotées de un à soixante inclusivement.

40. Ces débentures porteront intérêt au taux annuel de cinq pour cent à compter du premier novembre mil neuf cent vingt, payable semi-annuellement le premier mai et le premier novembre de chaque année. Le premier semestre d'intérêt sera échû le premier mai mil neuf cent vingt et un.

50. Les versements d'intérêt à faire sur chaque débenture seront représentés par des coupons y annexés, numérotés de un au nombre de ces coupons respectivement, et signés par le maire et contresignés par le greffier, par l'impression, gravure ou lithographie d'un fac-similé de leurs signatures.

60. Les dites débentures et leurs coupons seront payables au porteur, au bureau de la Banque Nationale, à Saint-Hyacinthe, Québec, Montréal, ou à tout autre endroit qui pourra être fixé par ce conseil, sur simple résolution.

70. Les débentures et leurs coupons seront payables au porteur mais elles contiendront la clause suivante : Cette débenture pourra être revêtue d'un certificat de propriété signé par le trésorier de cette municipalité et le transport subséquent de cette débenture devra être enregistré dans le livre tenu à cette fin.

80. Un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent, mais suffisant chaque année pour faire le paiement dû sur le capital durant la même année, est créé.

90. Afin de former ce fonds d'amortissement et de pourvoir au paiement des intérêts, les montants perçus pour la consommation de l'eau, mais non autrement appropriés, seront versés annuellement au dit fonds d'amortissement.

100. Afin de parfaire le fonds d'amortissement et de pourvoir d'avantage au paiement des intérêts et au rachat des débentures, à leurs échéances respectives, il est, par le présent règlement, imposé sur tous les biens-fonds cotisables pour les fins susdites, et ce jusqu'à l'extinction complète de cette dette, une taxe spéciale annuelle suffisante pour payer les intérêts et former le dit fonds d'amortissement.

110. Le conseil municipal est autorisé à promettre de vendre et vendre ces débentures, en tout ou en partie, aux prix et condition qu'il trouvera avantageux pour cette cité et à se servir du produit de ces ventes pour les fins sus-mentionnées.

120. Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des propriétaires de biens-fonds imposables de la municipalité.

Nous, soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et Albini Messier, greffier, certifions que le règlement numéro trois cent sept, décrétant le posage d'une conduite d'eau de douze pouces de diamètre sur la rue Laframboise dans sa partie située entre les rues Morison et Turcot, a été passé par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance du treize août mil neuf cent vingt.

(Signé) T. D. BOUCHARD, Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Signé) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Vraie copie) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Canada, Province de Québec, Cité de Saint-Hyacinthe. AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le règlement numéro trois cent sept, décrétant le posage d'une conduite d'eau de douze pouces de diamètre sur la rue Laframboise dans sa partie située entre les rues Morison et Turcot, à sa séance du treize août mil neuf cent vingt ; l'original du dit règlement est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

Saint-Hyacinthe le quatorze août mil neuf cent vingt.

(Signé) T. D. BOUCHARD, Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Signé) A. MESSIER, Greffier de la Cité de St-Hyacinthe.

(Vraie copie) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Canada, Province de Québec, Cité de Saint-Hyacinthe. AVIS PUBLIC

Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance du treize août mil neuf cent vingt, je soussigné, Téléphore Damien Bouchard, maire, convoque une assemblée des électeurs propriétaires de biens-fonds, afin de soumettre à leur approbation, en conformité de la charte, le règlement numéro trois cent sept, décrétant le posage d'une conduite d'eau de douze pouces de diamètre sur la rue Laframboise dans sa partie située entre les rues Morison et Turcot.

heures à onze heures de l'avant-midi.

Si la votation n'est pas alors demandée, le règlement numéro trois cent sept sera censé adopté à l'unanimité ; et si la votation est demandée, elle sera accordée et elle aura lieu suivant la loi.

Le dit règlement numéro trois cent sept a été passé par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe à sa séance du treize août mil neuf cent vingt et l'original en est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

Donné en la Cité de Saint-Hyacinthe le quatorze août mil neuf cent vingt.

(Signé) T. D. BOUCHARD, Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

No. 308

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT QUINZE ET DÉCRÉTANT LA CONSTRUCTION DE PAVAGE.

A une séance du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe tenue dans l'Hôtel-de-Ville le treize août mil neuf cent vingt, en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle séance sont présents : Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins Benoit, Guillet, Solis, Lefebvre, Hallé, Augustin, Surprenant et Sylvestre, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Attendu qu'il est nécessaire de construire des pavages sur certaines rues de la Cité de Saint-Hyacinthe et d'amender le règlement numéro deux cent quatre vingt quinze,

Il est décrété par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe ce qui suit :

10. La rue Delorme sera pavée de la rue Laframboise à la rue Lamothe sur une largeur de seize pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de sept pouces d'épaisseur. Les accotements seront faits en gravier. Une somme de cinq mille huit cents piastres est présentement votée à cette fin.

20. La rue Ste-Anne sera pavée de la rue Girouard à la rue Dessaulles sur une largeur de vingt-deux pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de sept pouces d'épaisseur. Des chaînes ou borbures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de quatre mille deux cents piastres est présentement votée à cette fin.

30. Le règlement numéro deux cent quatre vingt quinze, décrétant la construction de pavage et autorisant un emprunt et une émission de débentures, est amendé en retranchant dans les paragraphes deuxième, troisième, quatrième et cinquième les mots "recouverte d'une couche d'asphalte d'une épaisseur de deux pouces après compression avec un cylindre à vapeur de douze tonnes."

40. Le susdit amendement du règlement numéro deux cent quatre vingt quinze fera économiser à la Cité de Saint-Hyacinthe une somme de huit mille piastres sur les travaux de pavages mentionnés dans le paragraphe deuxième ; une somme de sept cent quinze piastres sur les travaux de pavages mentionnés dans le paragraphe troisième ; une somme de sept cent quinze piastres sur les travaux de pavages mentionnés dans le paragraphe quatrième et une somme de cinq cent soixante-dix piastres sur les travaux de pavages mentionnés dans le paragraphe cinquième ; formant une économie totale de dix mille piastres, laquelle somme sera employée à payer les travaux de pavages ordonnés par le présent règlement sur les dites sections des rues Delorme et Ste-Anne.

50. Les travaux de pavages ordonnés sur les susdites sections des rues Delorme et Ste-Anne seront payables suivant les dispositions du règlement numéro deux cent soixante et huit concernant la construction des pavages dans la Cité de Saint-Hyacinthe.

60. Le présent règlement sera censé faire partie du dit règlement numéro deux cent quatre vingt quinze pour toutes fins que de droit.

Nous, soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et Albini Messier, greffier, certifions que le règlement numéro trois cent huit, amendement le règlement numéro deux cent quatre vingt quinze et décrétant la construction de pavage, a été passé par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe à sa séance du treize août mil neuf cent vingt.

(Signé) T. D. BOUCHARD, Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Signé) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Vraie copie) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

CANADA Province de Québec Cité de Saint-Hyacinthe. AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le règlement numéro trois cent huit, amendement le règlement numéro deux cent quatre-vingt quinze et décrétant la construction de pavage, a été passé par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance du treize août mil neuf cent vingt ; l'original du dit règlement est déposé au bureau du conseil où il peut en être pris communication.

Saint-Hyacinthe le quatorze août mil neuf cent vingt.

(Signé) T. D. BOUCHARD, Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Signé) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Vraie copie) A. MESSIER, Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

DEPOTS A PRIMES
Intérêt de 6 p. c. par an
payé 3 p. c. tous les 6 mois
Augmentation du Capital déposé, au moyen
de primes annuelles de 4 p. c.
DEPOTS GARANTIS
Renseignements fournis à demande par le
COMPTOIR MOBILIER F. C.
B. de P. 549, Montréal

Parlons raison

Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George : "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes : l'art dentaire en ressent les suites que l'annonce répercute. Les réclames atrape-nigauds émailent par ci par là la grande presse et, faute de science, l'on fait miroiter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes—la télégraphie sans fil—fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout : au club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui éclaboussent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier : l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentiers. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée : "Vous mettez généralement une succion, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier ?—Où cela ?—Dans le plus creux du palais.—Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais ?—Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retourné les 5000 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la retention durant 19 jours d'une vis métallique dans la machoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la retention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentier sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivi immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

VOYAGE PAYÉ

Venez faire vos achats d'automne à Montréal

Tout notre immense assortiment de marchandises est à votre disposition et vous pouvez venir faire vos achats d'automne à Montréal sans qu'il vous en coûte rien pour vous déplacer.

Nous vous rembourserons vos frais de chemin de fer, aller et retour, d'après la cédule suivante :

Rayon de 100 milles, sur achats de \$70.	Rayon de 50 milles, sur achats de \$35.
Rayon de 75 milles, sur achats de \$55.	Rayon de 25 milles, sur achats de \$20.

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures le jour même des achats seulement.

MAISON FONDÉE EN 1888
Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 est, rue Ste-Catherine, coin St-André, MONTREAL

PROFITEZ-EN

PERDU

Une magnifique épingle montée d'une pierre mauve entourée de perles, a été perdue entre les rues Cascades et Mondor. Prière à la personne qui pourrait l'avoir trouvée de bien vouloir la remettre à :
Mme LOUIS AUGUSTIN,
105, rue St-Michel, St-Hyacinthe juo

ENLEVEMENT DES DECHETS

M. Albert Cadieux a été autorisé par la ville à faire le service d'enlèvement des déchets. Les occupants de maison qui désireraient bénéficier de ce service sont priés de s'adresser au chef de police.

M. Cadieux enlèvera les déchets une fois la semaine et chargera pour ce service la modique somme de dix cents. ju

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Août 26—Jos. Jean-Paul, Marcel, fils de Adélaré Laporte et de Aurore Bazinet. Par. et mar. Marcel Gadbois et Ella Provençal.

" 26—Jos. Hector, Privat, Gaston, fils de Jules Hamelin et de Joséphine Choquette. Par. et mar. J. Hector Cadotte et Claire Cadotte.

" 29—Jos. Hervé, Gérard, Jean-Maurice, fils de Gédéon Bourbeau et de Anna Bertrand. Par. et mar. Hervé Breault et Rose Emma Bouchard.

" 31—Catherine, Marie-Anne, Jeanne d'Arc, fille de John McCrudden et de Hélène Beaulieu. Par. et mar. Edmond Bisailon et Marie-Anne Pelletier.

" 31—Marie-Jeanne, Annette, fille de Jos. Bergeron et de Malvina Gendreau. Par. et mar. Jean-Baptiste Gendreau et Laura Bachand.

" 31—Dollard, Xavier, Jos. fils de Emile Frenière et de Rosa Prunier. Par. et mar. Xavier Gaumont et Laura St-Onge.

" 31—Marie, Mabelle, Béatrice fille de Léopold Marquis et de Rosina Sévigny. Par. et mar. Stanislas Marquis et Mabelle Péloquin.

Sept. 1—Marie-Louise, Cécile, fille de John McCrudden et de Hélène Beaulieu. Par. et mar. Hubert Desgranges et Marie-Louise Pelletier.

MARIAGE

Août 30—Entre Emile Paquette, fils de Antoine Paquette et de Lucie Bergeron ; et Eveline Boulay, fille de Alfred Boulay et de Mélina Boudreau.

SEPULTURES

Août 26—Marie-Berthe, fille de Jos. Laperle et de Emma Beaulieu, 4 mois.

" 27—Léopold, fils de Emile Adam et de Yvonne Savard, 3 semaines.

" 28—Emilie Larocque épouse de feu Edouard Sénécal.

" 18—Pierre Lanoix époux de Virginie Audette, 83 ans.

" 28—Marie-Angéline, fille de Osias Racine et de S. St-Roch, 15 jours.

" 30—Tancrede Deslauriers, époux de Hydas Varieur, 63 ans.

" 30—Cyrille, Gaston, fils de Cyrille Thounin et de Deshiska Deslauriers, 3 mois.

Sept. 2—Emilie Philie, épouse de feu Cyrille Sénécal, 68 ans.

BEURRE ET FROMAGE

Aux enchères de samedi dernier à St-Hyacinthe, 300 colis de beurre se sont vendus à 57½ cts, la livre, et 250 boîtes de fromage à 25 cts la livre.

Ouïe-dire!

"Si la compagnie de Téléphone a besoin de capitaux pour étendre ses services, qu'elle se serve des profits accumulés pendant les années prospères."

C'est précisément ce que nous avons fait.

Les actionnaires de la "Bell Telephone Company of Canada" n'ont jamais touché qu'un intérêt modique sur la valeur au pair de leurs titres—pas plus.

Aucune distribution de boni n'a été faite, aucun "melon" n'a été dépecé, aucune répartition de surplus accumulé—chaque action de notre capital nous a rapporté sa valeur au pair et même plus.

Depuis quarante ans, tout notre excédent, toutes nos réserves inactives, ont servi à agrandir notre réseau. Chaque dollar a été replacé dans notre entreprise pour l'agrandir et pour servir de nouveaux abonnés.

Quel fut pour le public le résultat de cette politique.

La Commission des Chemins de Fer de la Puissance, à notre dernière enquête sur les tarifs, trouva que si nous n'avions pas suivi cette voie honorable de faire revenir l'excédent de nos gains dans notre Compagnie, nous aurions du en l'année 1918 seule avoir un supplément de revenus de \$908,000.00 pour payer les intérêts sur les extensions que nous avons pu faire à même nos revenus, ceci, bien entendu, aurait nécessité une augmentation de tarifs à nos abonnés.

Le fait est que nous avons besoin de nouveaux millions, justement parceque nos fonds ont été continuellement au travail conservant nos émissions d'obligations et d'actions au plus bas chiffre et assurant à nos abonnés un tarif très raisonnable.

The Bell Telephone Company of Canada



GRANDE ERREUR

Mercredi, un paroissien de Contrecoeur venait à St-Hyacinthe pour entrer son fils au séminaire. Il avait fait le trajet en voiture. Une fois son fils installé au séminaire, notre homme n'ayant plus rien à faire à cet endroit, se servit de ses jambes pour venir faire la visite de nos hôtels. Et il fit si bien qu'il en perdit la raison. Cédant aux conseils qui lui furent donnés de reprendre au plus tôt le chemin de son chez lui, l'individu partit dans la direction du séminaire où il avait laissé cheval et voiture. Naturellement, chemin faisant il eut à passer devant le couvent des Soeurs de la Présentation. Il prit ce couvent pour le séminaire. Devant le couvent, il y avait l'attelage d'un M. St-Pierre venu de St-Jean-Baptiste pour reconduire sa fille à ce couvent. Notre homme commit l'erreur de croire que cet attelage était le sien et il partit avec.

Quel ne fut pas le désappointement de M. St-Pierre quand, sur le point de s'en retourner, il constata qu'il n'avait plus ni cheval ni voiture. Aussitôt il s'empressa d'informer le chef de police Bourgeois qu'il avait été volé. Celui-ci s'empressa de téléphoner un peu partout et de donner la désignation du cheval et de la voiture. Bientôt une dame Bousquet, de St-Thomas d'Aquin, apprit au Chef que le cheval en question venait de passer devant sa porte. Le constable Dumaine fut aussitôt dépêché avec M. St Pierre dans cette direction, et on rejoignit notre homme à la paroisse de La Présentation. M. St-Pierre, ayant retrouvé son cheval, continua son chemin, pendant que l'autre était ramené à la ville où il en fut quitte pour \$17.00 de frais et la peine de retourner au séminaire chercher son cheval.

A VENDRE

Un très beau ménage complet, chaque morceau devant être vendu séparément. S'adresser chez : Mme G. Morin, 12 Dessaulles ST-HYACINTHE.

FEU MME LEANDRE BERNARD

Lundi matin, le trente août dernier, est décédée à St-Hyacinthe, à l'âge de 59 ans, Mme Léandre Bernard, née Emma Chicoine.

Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, cinq filles, Mmes Arthur Benoit, de Drummondville, Martin Duval, de Montréal, G. Paré et Anatole Brais, de cette ville, et Mlle Antoinette, aussi de cette ville, deux fils, dont l'un J. Hector, est ecclésiastique au Grand Séminaire de Montréal, et l'autre, Horace, est étudiant au séminaire de St-Hyacinthe.

Les funérailles de Mme Léandre Bernard ont eu lieu mercredi matin à huit heures, à St-Pie, comté de Bagot, au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

LA PHILHARMONIQUE

Malgré la température peu invitante de dimanche matin, le 29 août, les membres de la "Société Philharmonique" de St-Hyacinthe surent s'encourager et partir pour une excursion de plaisir à la "Pointe des Fourches" sous l'habile direction de Monsieur J. H. Lalumière, président actif actuel.

Il fallait voir les yachts remplis laisser la ville sous une pluie diluvienne... pour aller en pique-nique à la Pointe!

Heureusement, dès leur arrivée au port où quelques amis les avaient précédés, le soleil perçait le gris du ciel et préparait le terrain pour la belle partie de "Balle au Camp"—"Hommes mariés vs. Célibataires" qui eut lieu vers trois heures, après un succulent dîner de famille.

La Balle au Camp? C'est là que le coeur des hommes mariés se serre?

Dès la première manche, les jeunes garçons prouvèrent leur supériorité, puis pendant tout le combat, malgré les efforts désespérés des adversaires, ils enrégistraient points après points jusqu'au record final de 15 à 9 en leur faveur.

La journée fut trop tôt écoulée, et chacun revint content et heureux dans cet esprit de camaraderie auquel on reconnaît toujours les membres de la "Société Philharmonique", aux plaisirs comme au devoir.

Outre les membres actuels de

L'Association des amis de l'oeuvre; MM. Lacroix, Richard, Godard, Amyot, St-Jacques, Turcot, St-Germain, Dr Benoit, H. Dufresne, Gosselin, O. Majeur, John McCrudden, Noé Lorange, L. Gervais, F. Lorange, et des anciens membres, MM. J. H. E. Brodeur, Prés. honoraire, J. Bissnette, ancien Vice-Prés. actif, A. Brodeur et une foule d'autres, dont les noms nous échappent, partagèrent les plaisirs de la fête et favorisèrent les membres de quelques paroles élogieuses et encourageantes à l'invitation de Monsieur Lalumière, Prés. actif actuel.

E. Jevoistout.

REMERCIEMENTS

La famille C. Thounin remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont daigné lui témoigner des sympathies à l'occasion du deuil qui vient de l'éprouver.

PERDU

Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, a été perdu entre la rue Laframboise et le théâtre Corona. Prière à la personne qui l'aurait retrouvé de le remettre aux bureaux du 'Clairon'.

Perdu

Une somme d'argent, sur la rue Bourdages, à partir de la rue Tétue à la Penman's. Prière d'en donner des nouvelles au bureau du Clairon. 3s

SUCRE

Granulé Lantic, Dominion, Redpath Sac 100 lbs, ou moins... 22c lb
Cassonade blanche... 21½c lb
jaune... 21c lb

Beau gros riz, la livre... 15c
Sac 100 livres... 13.50

Savon Surprise, Gold, P. & G., Comfort, Boîtes 100 bars... \$9.75

THOS. HEBERT, Enrg

Tél. 128 :: 316 Girouard.

Merveilleux

Toutes les opérations dentaires exécutées sans douleur au moyen de la **NOVOCAINE** voila une des merveilles de la science.

En effet, avec une application de ce puissant anesthésique, nous pouvons extraire plusieurs nerfs ou plusieurs dents sans aucune douleur et remarquez bien ceci

AUCUNE DOULEUR APRES L'OPERATION

Ce fait est très important car avec plusieurs anesthésiques, vous avez des douleurs atroces après l'opération.

PROFITEZ DES PROGRES DE LA SCIENCE

de nos deux spécialités

DENTIERS SCIENTIFIQUES et OUVRAGE EN OR PUR

FAITS A LA MAIN

donnant toujours satisfaction.

Si vous avez besoin, consultez ceux qui sont venus ici et suivez leurs conseils.

Dr A. Bedard

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 Blvd Girouard

Saint-Hyacinthe

100 FILLES DEMANDEES

Pour la fabrication des Corsets

BONS SALAIRES GARANTIS

Fabrique Idéale au point de vue Hygiénique.

S'adresser à la

E. T. CORSET CO.,

St-Hyacinthe, Qué.



APPAREILS EPARGNANT LA MAIN-D'OEUVRE

Par tout le Canada, les ménagères sont en lutte avec le coût de la vie.

Les prix des choses de première nécessité dépassant toute borne, il n'y a plus rien à prix abordable.

L'économie véritable s'entend de la suppression de tout superflu et de l'épargne systématique du temps et de la main-d'œuvre.

CUISEZ A L'ELECTRICITE.

L'électricité constitue aujourd'hui la ressource suprême en économie domestique.

Vous tournez le commutateur, c'est tout.

DEMANDEZ-NOUS CE QUI EN EST DU POELE ELECTRIQUE

